

➔ RÉNOVATION DE LA PLAINES SPORTIVE



LE COSÉ
VIVIEN

www.cosse-le-vivien.fr

Labelisée

20
TERRE
DE JEUX
24





Aire de lancer
Cage à marteau et disque



Boulodrome couvert
Surface de 500m² accueillant 10 pistes couvertes



Piste d'athlétisme
Classée FFA départemental
Anneau 4 couloirs et 6 en ligne droite
Aires de sauts

Terrain d'honneur
Classé FFF N5
(N4 objectif à long terme)



Terrain d'honneur et terrain synthétique :
4 mats d'éclairage LED (1500w par projecteur)
avec gradation d'intensité lumineuse et programmation



4 vestiaires et un club house de 80m²



Terrain synthétique
Classement FFF N5
Remplissage noyaux d'olives

Répondre à 3 objectifs

- ➊ Rénover l'ensemble des infrastructures sportives et permettre la pratique toute l'année tout en limitant les besoins en entretien ;
- ➋ Répondre aux ambitions des associations sportives et scolaires utilisatrices, assurer leur développement auparavant freiné par des équipements vieillissants ;
- ➌ Conforter l'ADN de la commune de Cossé-le-Vivien comme ville sportive et dynamique afin de renforcer son attractivité.

Plus de 50 associations à Cossé-le-Vivien

➔ avec plus de 1400 licenciés sportifs

3 associations utilisatrices de la Plaine sportive :

- ➊ Club de football - US Méral-Cossé :
454 licenciés dont 70 féminines et 274 jeunes (moins de 18 ans)
Labels Féminin espoir FFF et Jeunes espoir FFF
- ➋ Section athlétisme de l'Avant-Garde :
142 licenciés dont 75 féminines et 68 jeunes (moins de 18 ans)
Labels Bronze jeunes FFA et Argent Hors stade FFA
- ➌ Cossé Pétanque :
47 licenciés dont 3 féminines et 7 jeunes (moins de 18 ans)

+

4 établissements scolaires
réunissant plus de 1 000 élèves

Système de récupération d'eau de pluie dans des cuves souterraines de 220m³ :

- ➔ Optimiser la gestion des eaux de pluie,
- ➔ Prévenir les sécheresses futures,
- ➔ Limiter la consommation d'eau potable.

Plan de financement

Budget des investissements (HT)		Subventions		Reste à charge de la commune (HT)
Vestiaires	715 000 €	Plan de relance - Région Pays de la Loire	75 000 €	340 563 €
		Conseil départemental de la Mayenne	152 942 €	
		Etat - DETR	128 100 €	
		Rénovation énergétique	18 395 €	
Terrain synthétique + terrain d'honneur + piste d'athlétisme	2 000 000 €	Conseil départemental de la Mayenne	75 000 €	1 000 000 €
		Fonds d'Aide Football Amateur	25 000 €	
		Agence Nationale du Sport	300 000 €	
		Etat - DETR / DSIL	600 000 €	
Boulodrome	240 000 €	Conseil départemental de la Mayenne	49 000 €	191 000 €
TOTAL	2 955 000 €		1 423 437 €	1 531 563 €

Merci aux financeurs



Projets restant à réaliser : Création d'un terrain de basket 3x3 et réfection des sols des terrains de tennis.

Programme du week-end inaugural

Samedi 13 & dimanche 14 mai 2023

Samedi 13 mai

11h00 : Inauguration officielle

Après-midi : Démonstration des disciplines d'athlétisme, exercices pompiers, match de football jeunes et féminines

17h30 : Match de gala « Anciens du Stade Lavallois contre les anciens de Cossé » au profit d'une association

20h00 : 1^{er} match de l'équipe 1^{ère} sur le terrain d'honneur : US MÉRAL COSSÉ contre SAINT BERTHEVIN

Soirée : Repas avec food-trucks & concert

Dimanche 14 mai

9h00 - 17h00 : « Cossé se bouge » - Journée rando-vélo

Pause déjeuner : Repas en présence des commerçants cosséens & marché de producteurs locaux

Après-midi : Suite « Cossé se bouge » & Matches de football

